

Leudelange brûlera tous les déchets en 2015

BOURGLINSTER - Les trois syndicats intercommunaux de gestion des déchets sont tombés d'accord pour mettre en commun leurs efforts en matière d'incinération à compter du 1er janvier 2015.



À compter du 1er janvier 2015, les quelque 190 tonnes de déchets produits chaque année au Luxembourg seront traités uniquement sur le site de Leudelange. (photo: Edipress)

Rentabilisation. Tel est le mot d'ordre de l'accord signé jeudi entre les trois syndicats intercommunaux de gestion de déchets luxembourgeois. Prévoyant l'élimination «à moyen et long terme» de toutes les ordures du pays «sans que des investissements onéreux dans de nouvelles installations ne soient nécessaires», le projet prévoit une maximalisation des capacités de production du site de Leudelange et «la valorisation électrique et thermique de l'énergie contenue dans les déchets».

Autrement dit, le transfert de l'ensemble des quelque 276 000 tonnes de déchets produits annuellement au Luxembourg vers l'usine d'incinération du sud du pays. Une solution qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 2015, en même temps que la fermeture de la décharge du Fridhaff, située près d'Ettelbruck. Ainsi, les ordures en provenance du syndicat intercommunal du Nord (SIDEDEC) et de l'Est (SIGRE) du pays seront transférées vers Leudelange pour y être brûlés, au même titre que les déchets à haut pouvoir calorifique en provenance du sud du pays.

Pour les trois syndicats intercommunaux, cette solution s'avère «considérablement plus avantageuse que pour les autres options analysées», les syndicats n'avançant en revanche aucun chiffre sur les économies réalisées.

(L'essentiel Online)